

LES BONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

FORMATION (de 2h30) DESTINEE AUX INVESTISSEURS ET AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

Miser sur la réussite d'un événement majeur d'une PME avec des Bons de Souscription d'Actions (BSA) négociables sur Carnet d'annonces

OBJECTIF	PUBLIC
Un nouveau moyen : <ul style="list-style-type: none"> d'Augmenter le Capital des Entreprises non cotées. d'Investir dans les PME/PMI non cotées en limitant les risques avec des Bons de Souscription. 	<ul style="list-style-type: none"> Epargnants individuels. Gestionnaires de Patrimoine. Gérants de portefeuilles. Dirigeants de Sociétés non cotées et cotées.

PROGRAMME

PRESENTATION GENERALE DES BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

- Le Bon de Souscription, un instrument de Formation pour les néophytes
- Définition juridique d'un Bon de souscription.
- Possibilité au Détenteur du Bon de Souscrire à une ou plusieurs Actions pour un ou plusieurs Bons détenus, dans des délais et à un prix définis.
- Les trois façons d'émettre des Bons de Souscription d' Actions.
- Fonctionnement du Carnet d'Annonces de Bons de Souscription.

A QUI S'ADRESSENT LES BONS

- Comment de nouveaux Investisseurs non Actionnaires peuvent obtenir des Bons pour Souscrire à l'Augmentation de Capital.

DES BONS DE SOUSCRIPTION POUR LES SOCIETES NON COTEES

- Une révolution pour le non coté : **le Bon de Souscription est désormais négociable.**
- Comment acheter ou vendre des Bons sur le Carnet d'Annonces de l'Entreprise concernée.
- Où trouver à acheter des Bons de Souscription si on n'est pas encore Actionnaire de l'Entreprise choisie ?
- Comment sont décidés : le Prix de Souscription, la Durée d'existence d'un Bon ?
- Comment choisir et sélectionner l'achat d'un Bon de Souscription d' Action.
- Risque de pertes et potentiel de gains, l'effet de levier.

Le Bon de Souscription ''à 1 €''. En fait le prix d'Achat ou de Vente peut évoluer en hausse ou en baisse.

INTERETS POUR LES EPARGNANTS

- L'intérêt de l'attente d'un événement d'importance majeure et de son succès ou de son échec.
- Intérêt pour l'Epargnant déjà Actionnaire : i
- L'Epargnant peut choisir soit d'exercer les Bons, soit de les vendre (le montant peut correspondre à un dividende théorique).
- Si les Epargnants déjà Actionnaires ne peuvent Souscrire, en cédant leur Bons, ils permettent de trouver d'autres Souscripteurs. Ce qui permet de garantir le financement de la croissance de l'Entreprise.
- Fiscalité. Investir avec les Bons et bénéficier de 50% de réduction d'ISF (jusqu'à 45 000 € maximum).
- Cas de cession ultérieure de l'action ''à moitié de sa valeur'' : Aubaine pour les vendeurs assujettis à l'ISF comme pour les acquéreurs

INTERET POUR LES ENTREPRISES

- Témoignage de Dirigeants d'Entreprise.
- Un moyen d'intéresser et de mobiliser l'Epargne locale, sans que celle-ci prenne de risques inconsidérés.
- Intérêts et risques pour l'Entreprise qui émet les Bons.

Dates

• Tous les premiers mardis du mois (hors jours fériés) de 10h00 à 12h30

Tarif, Lieu

90 € H.T. (formulaire d'Inscription à la page suivante)
Au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris

Réservation

Tél. : 01 42 46 11 73 ■ Fax : 01 48 24 10 89 ■ Mail : contact@ciib.fr



Conseil en Ingénierie et Innovation Boursière pour les PME-PMI

Société Anonyme au capital de 266 875 € ■ Siret : 338 689 227 00043

Agréé Listing Sponsor sur Alternext par Euronext

Siège : 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris

Tél. : 01 42 46 11 73 ■ Fax : 01 48 24 10 89 ■ site www.ciib.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Retourner à : CIIB - 10, rue de Montyon - 75 009 Paris

Comment utiliser les Bons de Souscription d'Actions

Choisissez la date de votre participation :

<p>Mardi 7 février 2017 (de 10h00 à 12h30) au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris</p> <p><input type="checkbox"/> Particuliers 90 € HT (108 € TTC)</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprises 180 € HT (216 € TTC)</p>
<p>Mardi 7 mars 2017 (de 10h00 à 12h30) au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris</p> <p><input type="checkbox"/> Particuliers 90 € HT (108 € TTC)</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprises 180 € HT (216 € TTC)</p>
<p>Mardi 4 avril 2017 (de 10h00 à 12h30) au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris</p> <p><input type="checkbox"/> Particuliers 90 € HT (108 € TTC)</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprises 180 € HT (216 € TTC)</p>
<p>Mardi 2 mai 2017 (de 10h00 à 12h30) au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris</p> <p><input type="checkbox"/> Particuliers 90 € HT (108 € TTC)</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprises 180 € HT (216 € TTC)</p>

Entreprise (le cas échéant) : _____

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Modalités d'inscription

Les frais d'inscription comprennent la participation à la formation, à la date de votre choix, et la documentation.

Dès réception de votre inscription et de votre règlement, nous vous ferons parvenir une facture qui servira pour l'admission à votre formation.

Modalités de règlement

Vous pouvez effectuer votre règlement :

- par virement : Banque Postale, code Etablissement 20041, guichet 01012, compte n°3699173F033, clé 07.
- par chèque libellé à l'ordre de CIIB.

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit. Pour toute annulation reçue au minimum 10 jours calendaires avant la formation, les frais seront de 25%. Au-delà, les frais de participation seront dus en totalité, mais les Participants pourront se faire remplacer.